

Communiqué de presse

Le 1^{er} Décembre 2008

Installation des jeunes médecins : l'expérience qui fait mal

La crise démographique annoncée depuis des années commence à prendre toute sa mesure. Les premiers déserts médicaux apparaissent, les difficultés d'accès aux soins aussi. Les médecins partent à la retraite en grand nombre, et les jeunes, moins nombreux, ne s'installent pas.

On nous montre donc du doigt, nous les jeunes médecins, nous reprochant de ne pas nous installer, de profiter du système soit disant confortable du remplacement, et de laisser la population à l'abandon.

On entend dire que l'incitatif a été plus que développé, et qu'il va falloir envisager une méthode plus contraignante et musclée, afin de nous forcer à nous poser et si possible en zone désertée.

Mais qu'en est-il en réalité ? Nos institutions locales mettent-elles tout en place pour nous permettre de nous installer là où il y en a besoin ?

Afin d'en avoir le cœur net, la CSMF Jeunes Médecins a décidé de faire une expérience. Il y a 6 semaines, j'adressais à titre personnel un courrier standard au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et à la Caisse d'Assurance Maladie de 10 départements français choisis au hasard. Je leur expliquais ma situation : jeune médecin généraliste remplaçant en île de France, désireux de s'installer en milieu rural ou semi-rural, demandant des informations et une aide.

Je leur ai posé des questions simples : y a-t-il des aides à l'installation dans leur département ? Si oui lesquelles et dans quelles zones, et connaissent-ils des médecins de leur département qui recherchent un jeune associé ou collaborateur ?

Sur les 20 courriers adressés, j'ai reçu 5 réponses (3 CPAM, et 2 CDOM). Aucun courrier ne répondant vraiment à mes questions, mais m'orientant vers un autre interlocuteur. Au mieux, un CDOM m'orientait vers les annonces de leur site internet.

Ce bilan pourrait prêter à sourire si les enjeux n'étaient pas si importants. La preuve est faite que rien n'est organisé aujourd'hui de manière sérieuse pour accompagner et renseigner les jeunes médecins dans leur début d'exercice et leur installation, quoi que l'on puisse entendre.

Comment peut-on espérer ensuite que les jeunes médecins partent s'installer à l'aventure dans des endroits qu'ils ne connaissent pas et où rien ni personne n'est prêt pour les accueillir ?

La CSMF Jeunes Médecins demande donc que soit créées rapidement un guichet unique à l'installation, chargé de l'information, de l'accompagnement et de l'aide à l'installation pour les jeunes médecins de toutes spécialités, partout en France. La désorganisation totale dans ce domaine n'a que trop duré !